

Procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale du 27 novembre 2021 à Lucerne

Compte tenu des mesures de protection liées au coronavirus, le comité directeur a décidé d'organiser la 47^e assemblée générale par le biais d'une votation par correspondance. Cette décision fut prise sur la base légale des règles COVID-19 de la Confédération, selon lesquelles l'organisateur peut exiger que les membres exercent exclusivement leurs droits par écrit ou sous forme électronique.

La FSVL a informé ses membres par e-mail, dans le «Swiss Glider» et sur son site Web. Les bulletins de vote ont été envoyés avec le «Swiss Glider» 7/8 2021. Les membres qui ne reçoivent pas le «Swiss Glider» pouvaient commander les bulletins auprès de la FSVL. 145 membres et 25 clubs (4 voix par bulletin, 100 voix au total) ont renvoyé leur bulletin, soit un total de 245 voix et une majorité absolue de 123 voix.

Une visioconférence accessible à tous les membres s'est tenue le 27 novembre 2021. Le comité directeur a communiqué les résultats des votations et livré les informations essentielles d'une assemblée générale.

D'un point de vue formel, l'assemblée générale s'est tenue en présence des personnes suivantes: Urs Frei (président), Christian Boppart (directeur), Serge Miserez et Beni Stocker (scrutateurs).

Dès l'ouverture de l'assemblée, le président constate que l'invitation a été effectuée en conformité avec les statuts et qu'aucune demande de modification de l'ordre du jour n'a été présentée. L'ordre du jour publié est donc approuvé.

1. Choix des scrutateurs et du rédacteur du procès-verbal

Serge Miserez et Beni Stocker sont choisis comme scrutateurs par 242 oui, 0 non et 3 abstentions. Christian Boppart est choisi comme rédacteur du procès-verbal par 238 oui, 1 non et 6 abstentions.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 novembre 2020 à Sursee

Aucune demande de modification du procès-verbal de l'assemblée générale à Sursee, publié dans le numéro 5/6 2021 du «Swiss Glider», n'a été présentée. Conformément au § 13.11 des statuts, la version publiée est donc approuvée.

3. Rapport d'activité du comité directeur

3.1. Approbation du rapport d'activité du comité directeur

Le rapport d'activité complet a été publié dans le numéro 3/4 2021 du «Swiss Glider». Le rapport d'activité du comité directeur est approuvé par 243 oui, 1 non et 1 abstention.

4. Approbation du rapport financier

4.1 Comptes au 31.12.2020

Les comptes 2020 ont été publiés dans le numéro 3/4 2021 du «Swiss Glider». Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Web de la FSVL.

4.2 Rapports de révision de la commission de contrôle de la gestion et des comptes (CCGC)

Les deux rapports de la CCGC (la commission de contrôle et l'organe de révision, la Lenz Treuhand AG) ont été publiés dans le numéro 3/4 2021 du «Swiss Glider» et sur le site Web de la FSVL.

4.3 Approbation du compte de résultat au 31.12.2020 et des rapports de révision

Le compte de résultat 2020 est approuvé par 237 oui, 2 non et 6 abstentions.

Les rapports de révision sont approuvés par 238 oui, 1 non et 6 abstentions.

5. Retour sur 2021, perspectives 2022

Le comité directeur a abordé les sujets majeurs au cours de la visioconférence.

6. Budget 2021 / Cotisations des membres 2022

6.1 Budget 2021

Le budget 2021 a été publié dans le numéro 3/4 2021 du «Swiss Glider».

6.2 Cotisations des membres 2022

Le comité directeur demande à l'assemblée générale de laisser les cotisations telles quelles, en 2022. Les cotisations sont approuvées comme suit:

Membre actif	CHF 120.—	226 oui, 16 non, 3 abstentions
Membre passif	CHF 60.—	229 oui, 11 non, 5 abstentions
Club	CHF 90.—	231 oui, 12 non, 2 abstentions

7. Votations

7.1 Élection des membres et du président du comité directeur

Sont élus avec les résultats suivants:

- Urs Frei (depuis 2016, président depuis 2018) 230 oui, 10 non, 5 abstentions
- Frédéric Lovis (depuis 2001) 235 oui, 9 non, 1 abstention
- Bernard Jordan (depuis 2005) 235 oui, 9 non, 1 abstention
- Franco Kessel (depuis 2011) 234 oui, 9 non, 2 abstentions
- Eva Maranta (depuis 2014) 238 oui, 6 non, 1 abstention
- Claud Bütler (depuis 2014) 235 oui, 9 non, 1 abstention
- Daniel Graf (depuis 2018) 239 oui, 5 non, 1 abstention

7.2 Élection de la commission de contrôle de la gestion et des comptes (CCGC)

Conformément aux statuts, la CCGC se compose de l'organe de révision et de deux membres FSVL (commission de contrôle). Sont élus avec les résultats suivants:

- Lenz Treuhand AG (organe de révision) 237 oui, 2 non, 6 abstentions
- Markus Gygax (commission de contrôle) 238 oui, 1 non, 6 abstentions
- Simon Brülisauer (commission de contrôle) 238 oui, 1 non, 6 abstentions

7.3 Élection de la commission de recours

Sont élus avec les résultats suivants:

- Fredi Liepert (depuis 1991) 242 oui, 1 non, 2 abstentions
- Pascal Balet (depuis 2007) 239 oui, 1 non, 5 abstentions
- Jürg Sauber (depuis 2013) 242 oui, 2 non, 1 abstention

Renato Wüest et Daniel Mengi ont été réélus pour deux ans lors de la dernière assemblée générale.

Le rédacteur du procès-verbal:

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Boppert', written in a cursive style.

Christian Boppert

Zurich, 29 novembre 2021